



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Formation des professeurs aux questions LGBT

Question écrite n° 18278

Texte de la question

Mme Ségolène Amiot appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur l'absence de formation des professeurs des établissements publics aux questions LGBT. Le dernier rapport de l'association SOS Homophobie est plus qu'alarmant. L'association informe effectivement qu'une hausse de 13 % d'actes anti-LGBT a été observée en 2023, du jamais vu depuis 10 ans. Pourtant, pour la première fois depuis très longtemps, ni M. le Premier ministre, ni M. le Président de la République n'ont pris la parole le 17 mai 2024, journée internationale de lutte contre les LGBTphobies. Cette forte augmentation des violences homophobes est le reflet total de l'inaction gouvernementale à ce sujet. Afin de remédier à cela, une généralisation de la prévention sur ces sujets est nécessaire et cela doit avant toute chose passer par les institutions qui sont chargées de transmettre les valeurs culturelles et morales de la société, à savoir les établissements scolaires publics. Il est vital que les professeurs de l'enseignement public aient, tous sans exception, accès à une formation initiale obligatoire et continue sur leur temps de travail sur le sujet. D'une part, car il n'est pas normal que celle-ci soit facultative et repose uniquement sur le peu de volontaires qui s'épuisent à tenter de faire un travail d'éducation qui concerne tout le monde. D'autre part, car il n'est pas normal que celle-ci soit faite hors de leur temps de travail, aux frais de celles et ceux qui doivent faire garder leurs enfants. Face à la hausse des violences anti-LGBT, face à l'augmentation des cas de harcèlement des enfants LGBT, face à la détresse psychologique de ceux-ci et à l'augmentation du nombre de suicides, ceux qui assurent un suivi pédagogique quotidien de ces enfants doivent être en capacité de répondre à ces problématiques en milieu scolaire. Les professeurs ne savent pas toujours réagir par manque de formation et contribuent parfois par leur ignorance au mal-être de ces élèves et étudiants. Le cas du petit Lucas ne doit plus se reproduire. L'école est le premier lieu de violences pour les enfants LGBT, il est par conséquent fondamental de s'y intéresser davantage et de réformer le système de formation des professeurs sur ces questions. Cela passe également par l'investissement de davantage de moyens pour l'école publique, qui en manque cruellement. Elle l'interroge donc sur les mesures qu'elle compte mettre en place afin de répondre au manque de formation des professeurs sur les questions LGBT, qui contribue à la hausse des violences homophobes et transphobes.

Données clés

Auteur : [Mme Ségolène Amiot](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (3^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18278

Rubrique : Discriminations

Ministère interrogé : [Éducation et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2024](#), page 4359

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)